

PLAN POUR LES ARTS DU CONSEIL DE LA VILLE DE DUBLIN 2014/2016



STRATÉGIE FORMATION INSTITUTIONNELLE
POLITIQUES CULTURELLES PARTICIPATION RÉSEAUX
PLANIFICATION CULTURELLE GOUVERNANCE LOCALE
CITOYEN TRANSVERSAL

1. Contexte

La position de Dublin en tant que capitale de l'Irlande et plus grande autorité locale est complexe. Dublin a connu les hauts de l'économie avec le [Tigre celtique](#) et les bas avec la récession mondiale. Toutefois, son rôle central dans l'économie irlandaise la rend légèrement plus résistante à ces effets et lui permet de ressentir en premier les avantages de la reprise. [Le PNB de l'Irlande est en tête du](#)



[classement de la zone Euro \(2015\)](#). Un important changement social s'est également vérifié, caractérisé par le fait que l'Irlande fut le premier pays à approuver, avec un vote populaire, le mariage entre personnes du même sexe. Dublin accueille également des [services gouvernementaux nationaux](#), des [entreprises nationales et internationales](#) et des [institutions culturelles nationales](#), au service des sports, des langues, des arts et des communautés. Sa position socio-économique centrale peut permettre au Conseil de la ville de Dublin et au Bureau des arts de jouer un rôle significatif dans la création de politiques régionales et nationales pour le développement culturel durable. En termes de cohérence, les priorités et le processus utilisés pour le Plan pour les arts ont été appliqués pour les préparatifs de la Stratégie culturelle.

LE PLAN POUR LES ARTS VISE PRINCIPALEMENT À AUGMENTER
L'APPROPRIATION ET AINSI RAPPROCHER LE TRAVAIL DU BUREAU DES
ARTS D'UN PUBLIC PLUS VASTE.

2. Dublin et la culture

Le Conseil de la ville de Dublin dispose d'un [Plan général de développement pour la ville](#). Il englobe tous les objectifs, priorités et politiques convenus par le Conseil de la ville pour les années à venir. Un plan préliminaire est en préparation pour 2016-2022 et sera publié en novembre 2016. Ce processus inclut une consultation interne au département et publique avec les citoyen·ne·s, les communautés et les organisations. Le plan se conforme également aux stratégies régionales et nationales, et inclut les objectifs de haut niveau du [Plan économique et communautaire](#). Les politiques culturelles locales sont formulées de différentes manières : en tant qu'actions émanant de la législation ; à partir de la demande de représentant·e·s élu·e·s du Conseil de la ville ; en réponse à un objectif stratégique du Plan de développement du Conseil de la ville ; sur instruction du département de la culture et des infrastructures ; ou depuis une section du département du Conseil de la ville qui recommande une façon de procéder spécifique. Les politiques sur le patrimoine culturel et sa conservation, la promotion de Dublin au titre de [Ville UNESCO de la littérature](#), le soutien des institutions culturelles nationales et l'ouverture de la voie pour fournir des infrastructures culturelles adaptées et durables en sont quelques exemples.

Dès le début, les priorités du Plan pour les arts ont coïncidé avec celles de l'Agenda 21 de la culture. En particulier, l'accord entre CGLU et l'UNESCO a été complété en 2015 lorsque le Conseil de la ville de Dublin a adopté la définition de l'UNESCO de la Culture. Alors que le Plan pour les arts et la Stratégie culturelle ont signalé l'importance du patrimoine, de la créativité, de l'environnement, de l'égalité et de l'inclusion sociale, les deux principaux thèmes sont : le patrimoine, qui occupe une place importante dans le Plan de développement pour la ville ; et l'éducation, qui constitue un des piliers du travail de mise en œuvre du Plan pour les arts.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

3.1. Objectif principal

L'objectif principal est d'augmenter l'appropriation et ainsi rapprocher le travail du Bureau des arts d'un public plus vaste. Le processus de consultation étendu a été primordial et a permis à la ville de définir le rôle, les objectifs, priorités et actions futures du Bureau des arts et de la Stratégie culturelle. Le processus a aidé la ville à maintenir et mettre en valeur l'interconnexion entre les citoyen·ne·s, les arts et la culture.

L'ADOPTION DE LA DÉFINITION DE LA CULTURE FORMULÉE PAR L'UNESCO EST UN CHANGEMENT FONDAMENTAL DANS L'INTERPRÉTATION TRADITIONNELLE DE LA CULTURE, ELLE IMPLIQUE TOUS LES DÉPARTEMENTS DU CONSEIL DE LA VILLE.

3.2. Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs/priorités du [Plan pour les arts](#) sont :

- Assurer des expériences artistiques de qualité dans toutes les zones de la ville ;
- Maintenir, développer et poursuivre des partenariats à moyen/long terme dans la mesure où ces derniers ajoutent de la valeur, permettent de cultiver de nouvelles ressources et représentent une opportunité d'apprentissage et de partage d'expériences ;
- Assurer que toutes les actions du Bureau des arts créent des opportunités d'éducation et d'apprentissage ;
- Soutenir les artistes pour proposer une expérience artistique de qualité qui contribue à la vie culturelle de Dublin et à sa réputation de ville moderne et dynamique riche en arts et en patrimoine ;
- Augmenter de manière significative les ressources afin de satisfaire la vision du Plan pour les arts conformément aux priorités pour les trois prochaines années ;
- Assurer que le Bureau des arts défende chaque fois la valeur essentielle des arts.

LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU PROCESSUS DE CONSULTATION A ÉTÉ L'UNE DES PRINCIPALES MOTIVATIONS À SA CRÉATION, LES CITOYEN·NE·S DEVENANT LES CONCEPTEUR·RICE·S ET BÉNÉFICIAIRES DU PROJET.

3.3. Principales actions

- La [candidature de Dublin au titre de Capitale européenne de la culture 2020](#) (non retenue) a conduit à une nouvelle Stratégie culturelle et à l'allocation de quatre millions d'euros de nouveaux financements à la culture.
- Adoption du [programme d'art public](#), des politiques et stratégies de gestion de l'art public, de la politique pour le déclassement de l'art public, de la désignation toponymique commémorative des infrastructures et disposition de monuments, de la politique pour les monuments et les plaques commémoratives.



- Adoption de la [politique de paiement équitable des artistes](#).
- Publication de la version préliminaire de [la déclaration politique en matière d'arts, d'éducation et d'apprentissage](#).
- Projets en cours : [soutien des projets pour les quartiers culturels](#) – rajeunissement de Parnell Square, Temple Bar, Dublin 1 et Monto pour la participation et le renouvellement culturel.

Le Plan pour les arts entame désormais sa troisième année d'exécution bien que le travail théorique ait réellement débuté en 2012. Les prestations et le contrôle sont maintenant les phases centrales mises en œuvre et la clôture du projet est prévue dans deux-trois ans. Il convient de signaler que le Plan pour les arts a été conçu pour évoluer et être flexible et, dans ce contexte, de nombreux changements ont et auront lieu.

LE PLAN POUR LES ARTS ET LA STRATÉGIE CULTURELLE ONT SIGNALÉ] L'IMPORTANCE DU PATRIMOINE, DE LA CRÉATIVITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉGALITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE.]

La plupart des obstacles auxquels le plan doit faire face ont été prévus, y compris la nécessité d'accroître les ressources et la formation. Certains de ces obstacles touchent au maintien de l'autonomie et au partage dans la conception et la responsabilité de nouveaux partenariats, mais aussi au contexte changeant d'une économie renaissante et l'[importante perte des ateliers d'artistes](#) ou l'offre de services pendant une période d'innovation rapide et le besoin d'une numérisation du service. Enfin, d'autres obstacles sont liés à la gestion et à la négociation, notamment dans le désengagement des projets ayant une histoire dans la ville mais qui ne correspondent pas au Plan pour les arts ou qui sont inefficaces en termes d'allocation des ressources et de résultats.

La croissance de tous les types de [partenariats](#) dans le Plan pour les arts combinée aux nouvelles [actions politiques](#) laisse voir une unité en matière de politique et de planification qui continue de progresser. Les effets directs et indirects du plan sur la Stratégie culturelle et le Plan de développement de la ville ont modifié la manière dont les arts et la culture sont envisagés par les



artistes, les professionnel·le·s et les habitant·e·s. Les accomplissements du Plan pour les arts ont été supérieurs aux prévisions en 2014. L'intérêt croissant pour le développement culturel durable, le partage de connaissances et un intérêt majeur portés aux programmes européens, qui permettront tous à la ville de renforcer la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, seront tout aussi importants.

Le Plan pour les arts, la collaboration entre le Conseil de la ville et les habitant·e·s dans son cadre, ainsi que le processus de consultation, constituerait le mécanisme central pour la création du plan. Les collaborations se concentrent également sur les résultats dont :

- le lien entre les institutions culturelles nationales et les bureaux d'arrondissement et les organisations culturelles locales comme le National Concert Hall, la National Gallery, la National Library, le National Museum of Ireland, l'Irish Museum of Modern Art et la Chester Beatty Library ;
- les relations stratégiques avec le département du patrimoine artistique et de la culture, l'office de tourisme de [Failte Ireland](#) et les [Docklands SDZ](#) ;
- « Young Dublin » (jeunes artistes et public jeunesse), partenariat avec l'Axis Centre, la National Association for Youth Drama (NAYD) et les services pour la jeunesse de la Ville de Dublin ;
- « Dublin 1 », partenariat avec les institutions culturelles de l'arrondissement de Dublin 1.

Bien que le Plan pour les arts n'ait pas été développé en collaboration directe avec d'autres niveaux du gouvernement, un certain nombre de lois et recommandations du gouvernement local a permis d'identifier les responsabilités des autorités locales en termes de service d'intérêt public. L'article 3 de l'[Arts Act, 2003](#) (loi concernant les arts) stipule qu'une autorité locale stimule l'intérêt public et encourage la connaissance, l'appréciation et les bonnes pratiques en matière d'art. Le Plan pour les arts est éclairé par les priorités du Conseil des arts et du Département des arts, du patrimoine et du Gaeltacht.

4. Impacts

4.1. Impacts directs

Impacts sur le gouvernement local

Le Plan pour les arts a modifié la manière dont le Bureau des arts collabore avec les autres départements : plusieurs partenariats entre les départements en sont nés ; les bureaux d'arrondissement, les bibliothèques, la programmation, les événements, le tourisme et le sport et l'unité interculturelle qui a déjà collaboré avec l'Agenda 21. Ces modifications des relations sont surtout basées sur l'échange et le partage des connaissances, des ressources et le réseautage dans une optique d'augmentation des opportunités et de mise en valeur du bénéfice mutuel.

Impact sur la culture et les agents culturel·le·s locaux·les

Le nombre de partenariats et le partage des méthodes de travail se sont accrus avec les organisations externes comme le Failte Ireland (tourisme) ou le Dublin Docklands Development. Les institutions et organisations culturelles à travers la région travaillent ensemble et développent des projets dans une perspective d'augmentation de la participation. Le Conseil de la ville de Dublin est devenu un acteur majeur dans ces partenariats et réseaux.

Impact sur le territoire et sur la population

L'impact sur les droits culturels et l'accès à la culture est moins subtil mais potentiellement plus profond ; l'adoption de la définition de l'UNESCO de la Culture est un changement fondamental de l'interprétation traditionnelle de la culture. Ceci implique tous les départements du Conseil de la ville et par conséquent une plus grande part de la population. L'adhésion à la Charte pour les droits culturels des enfants de l'UNESCO s'adresse à un public plus large au sujet des droits culturels pour tou·te·s.

LE PLAN POUR LES ARTS A ÉTÉ CONÇU POUR FAIRE PREUVE DE RÉACTIVITÉ FACE AU CONTEXTE ET DE SUFFISAMMENT DE FLEXIBILITÉ POUR S'ADAPTER ET EXAMINER SES PROGRÈS.

4.2. Évaluation

Le Plan pour les arts a été conçu pour faire preuve de réactivité face au contexte et de suffisamment de flexibilité pour s'adapter et examiner ses progrès. Le Bureau des arts, et donc le Plan pour les arts, sont actuellement évalués par un panel d'expert·e·s externes. En parallèle, le Bureau des arts réexamine trimestriellement le plan, évalue les progrès et, dans le cadre de la mise en œuvre du plan, une conférence annuelle sera organisée avec toutes les parties prenantes. Un engagement renouvelé à l'égard du public, dans les lignes du processus de consultation d'origine, n'a pas encore été prévu mais pourrait se révéler bénéfique.

4.3. Continuité

Le plan peut être perçu, de manière simplifiée, comme la continuité des obligations du Conseil de la ville aux termes de l'Arts Act de 2003 c'est pourquoi, à ce titre, le Conseil de la ville sera toujours responsable du besoin urgent d'un autre plan. L'engagement par rapport à l'héritage de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture 2020, la création d'une Stratégie culturelle et les ajouts au Plan de développement, à côté du Plan d'investissement en quatre ans dans la culture et le développement d'une unité de financement européen, démontrent qu'au moins pendant les quatre prochaines années, un engagement a été pris sans équivoque en direction des objectifs soulignés dans le plan.

5. En savoir plus

La ville de Dublin a été candidate à la deuxième édition du Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 (janvier – mai 2016). En juin 2016, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par Jim Doyle, chargé des arts, Conseil de la ville de Dublin.

Contact : [ray.yeates\(at\)dublincity.ie](mailto:ray.yeates(at)dublincity.ie)

Site Internet : www.dublincity.ie

